

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-763242

137245

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10012 Société : ROYAL AIR MAROC
☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : BENNOUEN YASSER
 Date de naissance : 21/02/1971
 Adresse : APPT 8 Immeuble 28 Residence JARDIN du SOUS AAY Mohammed AGADER
 Tél. : +212 661417174 Total des frais engagés : 250 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur Fadila MORSAL
 Gynécologue - Obstétricienne
 75 Boulevard Abdelmoumen Rés. Koutoubi
 22/09/2022

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

MABHAR KARIMA

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☒ Conjoint

Nature de la maladie :

grossesse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Agadir

Le : 22/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/09/2022	Σ		gratuit	INP : 091152433 Professeur Fadila MORAÏA Gynécologue - Obstétricienne 14, rue de l'Indépendance - Casablanca Tél: 05392 26 52 - 53

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

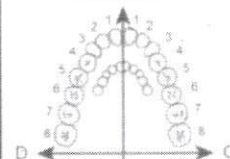
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES HAY MOHAMMADI N° 3320, Bd. Casablanca - Hay Mohammadi AGADIR - Tél: 05 28 22 40 36	22/09/22	B 250	250,00

AUXILIAIRES MÉDICAUX

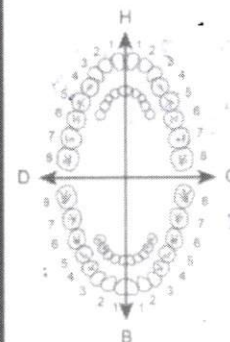
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F. PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
G	
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

BILAN BIOLOGIQUE

Date :

Nom / Prénom : MAZHARI Karima

Age : ans Sexe : H ☐ F ☐

Hématologie

- ☐ NFS
- ☐ CRP
- ☐ VS

Bilan Martial

- ☐ Fer sérique
- ☐ CTF
- ☐ Ferritine
- ☐ Transferrine

Glucose

- ☐ Glycémie à jeun
- ☐ HGPO
- ☐ Hyperglycémie à 17h
- ☐ HbA1c

Ionogramme sanguin

- ☐ Na+ ☐ K+ ☐ Cl-
- ☐ HCO3- ☐ Ca++ ☐ Mg++
- ☐ Urée
- ☐ Créatinine
- ☐ Acide urique

Bilan Lipidique

- ☐ Cholestérol Total
- ☐ HDL Cholestérol
- ☐ LDL Cholestérol
- ☐ Triglycérides

Fonction Hépatique et Enzymologie

- ☐ Transaminases ASAT, ALAT
- ☐ Bilirubine libre et conjuguée
- ☐ Phosphatases acides
- ☐ Phosphatases alcalines
- ☐ Amylasémie
- ☐ LDH ☐ CPK
- ☐ G-GT ☐ BNP
- ☐ Electrophorèse des protéines
- ☐ TROPONINE

Examen des Urines

- ☐ Protéinurie des 24 h
- ☐ Micro albuminurie

Bilan Bactériologique

- ☐ ECBU
- ☐ Prélèvement vaginale
- ☐ + Antibiogramme

Bilan Hormonal Plasmatique

- ☐ FSH ☐ LH
- ☐ oestradiol
- ☐ Progestérone
- ☐ Prolactine
- ☐ Androgènes
- ☐ Testostérone

Groupe sanguin

- ☐ ABO + Rhésus
- ☐ RAI

Sérologie et Immunologie

- ☐ VDRL ☐ TPHA
- ☐ Sérologie toxoplasmose
- ☐ Sérologie Rubéole
- ☐ β -HCG Plasmatique
- ☐ Hépatite B

- ☐ Antigène Hbs
- ☐ Anticorps Anti-Hbs
- ☐ Anticorps Anti-Hbc
- ☐ Anticorps Anti-Hbe

- ☐ Hépatite C
- ☐ Anticorps Anti-HVC
- ☐ Facteur Rhumatoïde : (Latex, Waaler Rose)

- ☐ Anticorps anti-nucléaires
- ☐ Anticorps anti-DNA natif
- ☐ Dosage du Complément
- ☐ ASLO

Bilan Thyroïdien

- ☐ TSH - us
- ☐ T3
- ☐ T4

Autres :

Professeur Fadila Morsad Achour

Gynécologue - Obstétricienne

Accouchement - Chirurgie Gynécologique
Cancérologie - Maladie du Sein
Echographie - Médecine Fœtale - Stérilité
Colposcopie - Hysteroscopie - Cœliochirurgie

الدكتورة فضيلة مرصاد عاشور

أستاذة في أمراض النساء و التوليد

التوليد - جراحة أمراض النساء
أمراض السرطان - أمراض الثدي
الفحص بالصدى - الطب الجنيني - العقم
الفحص و الجراحة بالمنظار الداخلي

28/09/2022

Professeur Fadila MORSAD
Gynécologue - Obstétricienne

76, Boulevard Abdelmoumen Rés. Koutoubia
Casablanca - Tél: 0522 99 66 97 - Fax: 0522 25 53 86

MARZOUKI KARIMA

Dans le file

Proceder

Preventif

مختبر التحاليل الطبية الحيوي
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
HAY MOHAMMADI
N° 3320 Boulevard Casablanca, Hay Mohammadi
Agadir - Tél : 05 29 22 40 36

Professeur Fadila MORSAD
Gynécologue - Obstétricienne
76, Boulevard Abdelmoumen Rés. Koutoubia
Casablanca - Tél: 0522 99 66 97 - Fax: 0522 25 53 86

76. شارع عبد المومن - إقامة الكتبية - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 99 66 97 - الفاكس: 05 22 25 53 86

76, Bd. Abdelmoumen - Rés. Koutoubia (au dessus Attijari Wafa Bank) - Casablanca - Tél: 05 22 99 66 97 - 05 22 25 53 86
E-mail: cabinetmorsad@gmail.com - En cas d'urgence: Clinique les Papillons: 05 22 23 13 20 - 05 22 98 30 35 - 05 22 98 21 20

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES HAY MOHAMMADI

Dr. Hassan AGDIDE

N° 3320 Boulevard Casablanca, Hay Mohammadi - Agadir Téléphone/Fax: 05 28 22 40 36

PATENTE: 49201063 -- ICE: 002270208000042 -- IF: 75763692

FACTURE N° 5784/22



INPE: 043062983

AGADIR le 22/09/2022
Nom et prénom MME MAZHARI KARIMA
Référence 22I732
Médecin prescripteur Docteur FADILA MORSAD ACHOUR

Acte de biologie demandé	Cotation (B)
BETA-H.C.G.PLASMATIKES QUANTITATIFES	250
Total du (B)	B 250
Prise de sang (PC)	15,00 DH
Montant en DH	250,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: DEUX CENT CINQUANTE DIRHAMS

مختبر التحاليل الطبية الحي الموحدي
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
HAY MOHAMMADI
N° 3320, Bd. Casablanca - Hay Mohammadi
AGADIR - Tél: 05 28 22 40 36



مختبر التحاليل الطبية الحي المحمدي
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
HAY MOHAMMADI

Dr Hassan AGDIDE
Ancien Biologiste à l'hôpital Ibn Rochd - Casablanca
Diplôme d'études spécialisées en Immunologie
Hématologie Bactériologie Virologie Biochimie
Parasitologie . Mycologie

Prélèvement du : 22/09/2022 à 13:40

Résultats édités le: 22/09/2022



Prescripteur: Docteur FADILA MORSAD ACHOUR

MME MAZHARI KARIMA

Dossier N° 225732

Page: 1/1

HORMONOLOGIE SANGUINE

BETA-H.C.G. PLASMATQUES.....: 9 753,2 mUI/ml
(ELFA - VIDAS Biomérieux)

Interprétation:

Grossesse (en fonction des semaines d'aménorrhée) :

4 - 5	:	1500	à	23000	mUI/ml
5 - 6	:	3400	à	135300	mUI/ml
6 - 7	:	10500	à	161000	mUI/ml
7 - 8	:	18000	à	209000	mUI/ml
8 - 9	:	37500	à	219000	mUI/ml
9 - 10	:	42800	à	218000	mUI/ml
10 - 11	:	33700	à	218700	mUI/ml
11 - 12	:	21800	à	193200	mUI/ml
12 - 13	:	20300	à	166100	mUI/ml
13 - 14	:	15400	à	190000	mUI/ml
2ème trimestre (14 - 26)	:	2800	à	176100	mUI/ml
3ème trimestre (26 - 39)	:	2800	à	144400	mUI/ml

Absence de grossesse : Inf à 5 mUI/ml
Femme ménopausée : Inf à 10 mUI/ml
Homme : Inf à 3 mUI/ml

Total de pages: 1

AGADIR - Tél: 05 28 22 40 36
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
HAY MOHAMMADI